



Concours en salle 2 x 18 m samedi 23 et dimanche 24 octobre 2021 à la salle omnisport, rue du Calvaire 79160 Coulonges-sur-L'Autize.

sélectif pour le Championnat de France 2022,
et sélectif pour la finale du Défi des Maîtres 2022,

**Le concours se déroulera en tenant compte des protocoles sanitaires définis par les autorités locales et la FFTA.
Les mesures sanitaires seront mise à jour en fonction de l'évolution des règles en vigueur à la date du concours.**

Arbitres : Samedi : COUSSOT Claudine et GERMOND Loïc
Dimanche : DAHAIS Tony et TISSEROND Christophe

Horaires :

	Samedi 24 octobre	Dimanche 25 octobre	
	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	17h30	8h00	13h00
Entraînement à la distance et inspection du matériel	18h00	8h30	13h30
Début des tirs	18h30	9h00	14h00

Les tirs se dérouleront en rythme AB ou AB-CD selon le nombre d'archers.

**La licence 2022 papier ou dématérialisée est obligatoire.
La photo doit apparaître sur la licence ou sur une pièce d'identité.
Tenue blanche ou tenue de club exigée ainsi que les chaussures de sport.**

Restauration sur place

Catégories et Blasons :

Arcs nus : Cadets (minimes et cadets), blason unique de 60 ; Scratch (Juniors à Seniors 3), blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.

Arcs à Poulies : Cadets à Seniors 3, tri-spot de 40.

Arcs Classiques : Poussins, blason unique de 80 ; Benjamins et Minimes, blason unique de 60 ; de Cadets à Seniors 3, blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.

Les résultats seront proclamés le dimanche 24 octobre 2021 vers 17 h 30 et seront suivis du pot de l'amitié.

Récompenses Individuelles :

3 premiers de chaque catégorie. **Récompenses par équipes :** à la première équipe classique, compound, jeune, arc nu, homme et femme.

Tarifs des inscriptions :

	1 départ	2 départs	3 départs
Adultes :	8 €	13 €	16 €
Jeunes :	6 €	8 €	9 €

Les inscriptions devront parvenir avant le mercredi 20 octobre 2021 à

M. Maxime DUTREUIL, 47 rue du Paradis 85420 DAMVIX

Adresse mail : maxdut@neuf.fr

☎ 06.15.29.22.21.